

CHARTE ÉTHIQUE

2025



L'ESPRIT HELIAQ

À Bordeaux, le 1^{er} mars 2025

À destination de l'ensemble de nos collaborateurs et parties prenantes

Chez Heliaq, nous sommes convaincus que la croissance durable et le succès à long terme ne peuvent être atteints qu'en adoptant des pratiques responsables, éthiques et respectueuses des individus et de l'environnement. C'est dans cette optique que nous avons élaboré cette Charte Éthique afin d'incarner les valeurs fondamentales qui guident toutes nos actions et décisions.

La Charte Éthique d'Heliaq repose sur des principes clairs et rigoureux que nous appliquons au quotidien, tant au niveau interne qu'envers nos partenaires, clients et communautés. Elle est le reflet de notre engagement à agir avec intégrité, respect et transparence dans toutes nos interactions, à promouvoir un environnement de travail inclusif et équitable, et à contribuer de manière positive à/pour la société et /pour la planète.

Dans un monde en constante évolution, il est essentiel pour nous de nous adapter tout en restant fidèles à nos valeurs. Cette Charte Éthique est un outil vivant, que nous révisons régulièrement pour nous assurer qu'elle reste en phase avec les attentes sociétales, les normes légales et les meilleures pratiques internationales. Nous comptons sur l'implication de chacun de nos collaborateurs, partenaires et parties prenantes pour respecter et incarner ces principes.

L'éthique est au cœur de notre identité et de notre culture. Elle guide chaque action, chaque projet, chaque décision. Ensemble, nous continuerons à construire une entreprise responsable, innovante et respectueuse, pour le bien-être de toutes et tous.

Nous vous remercions pour votre engagement à faire de cette Charte un véritable moteur d'excellence et de responsabilité partagée.

La Direction Générale Heliaq Groupe



Philippe GOUBERT

Président



Eric JULIEN

Directeur général

SOMMAIRE

1.	La Charte Ethique.....	4
1.1	À qui s'applique cette charte ?.....	5
1.2	Comment utiliser cette charte ?	7
1.3	Parlons-en ensemble.....	10
1.4	Le rôle du manager dans la Charte Éthique	12
2.	Lois Et Règlementations	14
2.1.	Nos Engagements	15
2.2.	Exemples de bonnes pratiques	15
2.3.	Signalement et gestion des non-conformités.....	15
2.4.	Formation et sensibilisation	16
3.	Les Personnes.....	17
3.1.	Nos engagements.....	18
3.2.	Mise en pratique au quotidien	19
3.3.	Le harcèlement	21
3.4.	Activités politiques et religieuses.....	23
4.	L'intégrité Dans Nos Activités	25
4.1.	La concurrence loyale.....	26
4.2.	La corruption	28
4.3.	Les conflits d'intérêt	30
4.4.	Sincérité et exactitude des informations commerciales et financières.....	32
5.	Les actifs du Groupe et des tiers.....	34
5.1.	Confidentialité et protection des données	35
5.2.	Propriété intellectuelle.....	38
6.	Les relations avec nos partenaires commerciaux et fournisseurs	41
6.1.	Collaboration avec nos clients	42
6.2.	Traitemet équitable de nos fournisseurs	45
7.	Responsabilité Sociétale de l'Entreprise	48
7.1.	Respect de l'environnement et réduction de l'empreinte écologique	49
7.2.	Notre Contribution à la Société Civile	53
7.3.	Responsabilité envers les générations futures	55

1. LA CHARTE ÉTHIQUE

1.1 À qui s'applique cette charte ?

La Charte Éthique d'Heliaq s'adresse à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, à ses dirigeants, ainsi qu'à tous ses partenaires et parties prenantes, tant internes qu'externes. Elle constitue un guide de comportement et un référentiel de bonnes pratiques qui doit être respecté par toutes les personnes impliquées dans les activités d'Heliaq.

Aux collaborateurs d'Heliaq

Tous les employés, quel que soit leur niveau ou leur fonction au sein de l'entreprise, doivent adhérer aux principes éthiques énoncés dans cette charte. Chaque collaborateur est responsable de l'application quotidienne de ces valeurs dans le cadre de ses tâches professionnelles. La charte est également un outil pour accompagner les nouveaux arrivants et leur permettre de comprendre les attentes éthiques d'Heliaq dès leur intégration.

Aux dirigeants et aux membres du management

Les dirigeants, les cadres et les responsables hiérarchiques d'Heliaq ont une responsabilité particulière dans l'application de cette charte. En plus d'être des modèles de comportement éthique, ils doivent également veiller à la mise en œuvre et à la diffusion de la charte au sein de leurs équipes. Leur rôle est essentiel afin d'instaurer un environnement de travail respectueux des principes éthiques, tout en s'assurant que tous les collaborateurs comprennent l'importance de cette charte et de ses implications dans leur quotidien professionnel.

Aux partenaires commerciaux et fournisseurs

Tous les partenaires externes de Heliaq, qu'il s'agisse de fournisseurs, de prestataires de services ou d'autres entreprises collaborant avec Heliaq, doivent respecter les principes de cette charte lorsqu'ils interagissent avec nous. Nous attendons de nos partenaires qu'ils adoptent des pratiques équitables et respectueuses des normes éthiques, tout en nous assurant qu'ils partagent les mêmes engagements de responsabilité sociale et environnementale.

Aux clients et aux parties prenantes externes

Bien que cette charte soit principalement destinée à nos collaborateurs et partenaires directs, elle s'étend également à toutes les parties prenantes avec lesquelles Heliaq interagit, y compris nos clients. Nos engagements éthiques sont essentiels pour garantir des relations transparentes et respectueuses avec nos clients, en particulier lorsqu'il

Section 2 : Lois et réglementations

s'agit de préserver la confidentialité des informations, de lutter contre la corruption ou de promouvoir des pratiques commerciales loyales.

Aux intérimaires, consultants et prestataires externes

Les intérimaires, consultants et autres prestataires externes travaillant au sein d'Heliaq doivent également prendre connaissance de cette charte et s'engager à la respecter. Bien qu'ils ne soient pas des employés permanents, leurs actions et comportements au sein d'Heliaq doivent être en conformité avec les principes éthiques énoncés.

Aux investisseurs et actionnaires

Les investisseurs et actionnaires de Heliaq, bien qu'ils ne soient pas directement impliqués dans les opérations quotidiennes, doivent également prendre en compte les valeurs éthiques de l'entreprise. Nous attendons d'eux qu'ils soutiennent nos initiatives de gouvernance responsable et qu'ils encouragent des pratiques en faveur de la durabilité, de l'éthique et du respect des normes sociales et environnementales.

La Charte Éthique d'Heliaq est un document essentiel qui s'adresse à toutes les personnes ayant une relation avec l'entreprise, qu'elles soient internes ou externes. Son objectif est de garantir que chacun, à son niveau, contribue au respect des valeurs fondamentales d'Heliaq et participe à la construction d'une entreprise responsable, transparente et respectueuse des normes éthiques et sociales.

1.2 Comment utiliser cette charte ?

La Charte Éthique d'Heliaq est un guide essentiel pour assurer la cohérence, la transparence et la responsabilité dans toutes nos actions et décisions. Chaque acteur au sein d'Heliaq a ainsi un rôle crucial à jouer pour garantir le respect des principes énoncés dans cette charte et pour maintenir l'intégrité de notre organisation.

Adoption et Respect de la Charte

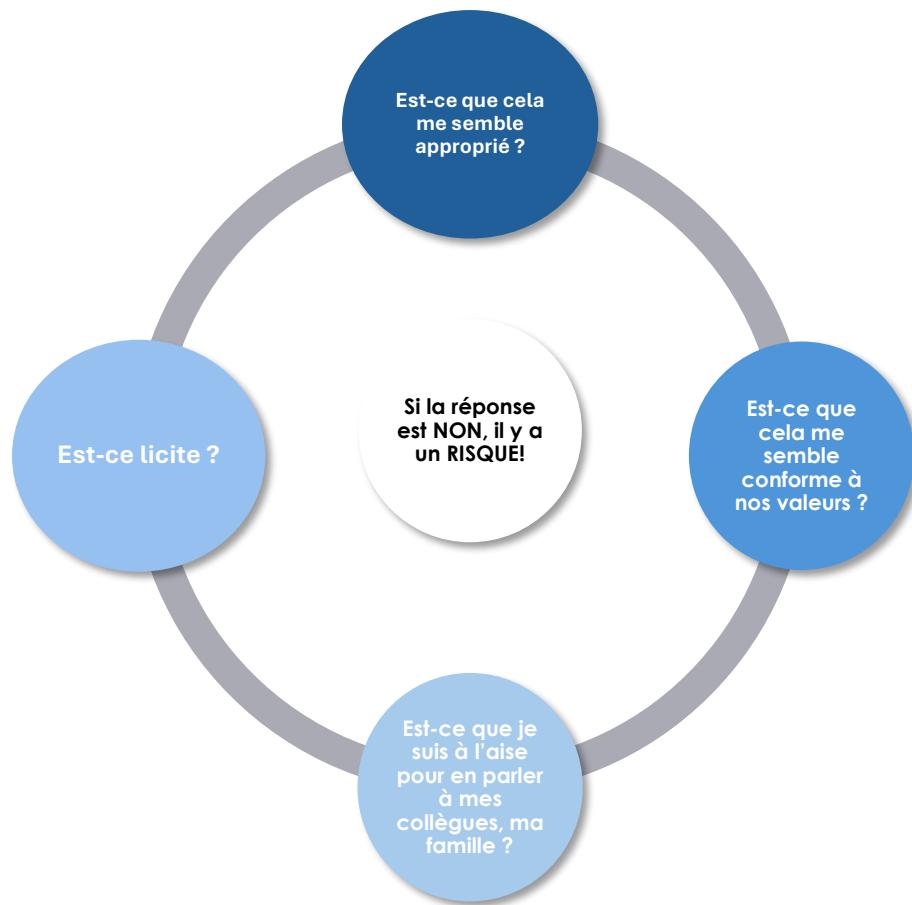
La Charte Éthique est un document vivant et en constante évolution, qui doit être connu et compris par tous les membres d'Heliaq. Chaque salarié est invité à la lire attentivement et à en prendre connaissance dès son intégration au sein de l'entreprise. Une fois adoptée, elle constitue un engagement individuel et collectif à respecter les principes qu'elle énonce dans le cadre des activités professionnelles. Nous attendons de chacun de nos collaborateurs qu'il applique quotidiennement ces valeurs, dans toutes ses interactions internes et externes.

Application Pratique

La Charte Éthique n'est pas simplement un document théorique, mais un outil concret qui guide nos pratiques. Elle doit être utilisée pour :

- **Prendre des décisions éclairées** : Les principes de cette charte doivent être un référentiel pour aider à prendre des décisions éthiques, qu'elles concernent la gestion des ressources humaines, des finances, des relations commerciales ou des actions envers la société.
- **Gérer les situations difficiles** : En cas de dilemmes éthiques ou de situations ambiguës, la Charte doit servir de boussole pour évaluer la meilleure conduite à adopter. Si un collaborateur est confronté à une situation où les bonnes pratiques ne sont pas évidentes, il doit se référer à la charte, demander des conseils à son supérieur hiérarchique ou à la direction des Ressources Humaines, ou encore consulter le Comité Ethique.
- **Assurer la transparence et la responsabilité** : La Charte Éthique repose sur une culture de transparence et de responsabilité. Elle doit être utilisée pour promouvoir la transparence dans les rapports internes et externes, en encourageant la communication ouverte et honnête sur les questions éthiques.

Section 2 : Lois et réglementations



Si la réponse est non à l'une de ces questions, parlez-en ouvertement à votre manager ou à votre référent anti-corruption ou votre Responsable des Ressources Humaines afin de prendre la bonne décision. Si vous pensez ne pas pouvoir en parler librement, n'hésitez pas à utiliser notre lien [Lanceur d'alerte](#).

Formation et Sensibilisation

Pour garantir une mise en œuvre effective de la Charte Éthique, des sessions de formation et de sensibilisation sont organisées régulièrement pour l'ensemble du personnel lors des journées d'intégration ou via des sessions teams annuelles. Ces formations sont conçues pour approfondir la compréhension des principes éthiques qui sous-tendent cette charte et pour aider les collaborateurs à appliquer ces principes dans leur quotidien professionnel.

Surveillance et Amélioration Continue

La Charte Éthique est un outil vivant qui doit s'adapter aux évolutions des pratiques sociales, économiques et légales. Ainsi, nous encourageons une culture d'amélioration continue, où chacun est invité à faire des suggestions sur la manière dont nous pourrions renforcer l'application de la charte. La direction s'engage également à réévaluer

Section 2 : Lois et réglementations

périodiquement cette charte afin qu'elle reste pertinente et alignée avec nos engagements de responsabilité sociale et environnementale.

Mécanisme de Signalement et Sanctions

Heliaq met en place un système de signalement pour toute violation présumée de la Charte Éthique. Chaque collaborateur, partenaire ou toute personne en lien avec l'entreprise peut signaler de manière confidentielle tout comportement ou pratique contraire aux principes éthiques de cette charte. Des procédures de traitement rigoureuses sont en place pour enquêter sur ces signalements et prendre les mesures appropriées, en fonction de la gravité de la situation.



Le site [Lanceur d'alerte](https://lanceuralerte.heliaq.fr) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr>

Les violations de la Charte Éthique peuvent entraîner des sanctions disciplinaires, allant de l'avertissement à des mesures plus graves, y compris la rupture du contrat de travail ou la résiliation de la collaboration avec un partenaire, dans le respect des procédures internes et des lois en vigueur.

L'utilisation de la Charte Éthique est essentielle pour maintenir la réputation et l'intégrité d'Heliaq. Chaque acteur de l'entreprise doit non seulement la respecter, mais aussi en être un ambassadeur au sein et à l'extérieur de l'organisation. C'est par l'engagement collectif de chacun que nous pourrons construire un environnement de travail fondé sur la confiance, le respect et la responsabilité, tout en renforçant la pérennité de notre entreprise.

1.3 Parlons-en ensemble

Chez Heliaq, l'éthique et la conformité sont l'affaire de tous. Nous croyons qu'il est essentiel de favoriser un dialogue ouvert et constructif pour garantir que les principes éthiques de notre entreprise soient respectés et appliqués au quotidien. "Parlons-en ensemble" est un appel à la communication, à l'écoute et à la collaboration, afin de créer un environnement où chacun se sent libre d'évoquer des préoccupations ou des questions relatives à l'éthique, à la conformité ou à toute situation qui pourrait mettre en cause nos valeurs. L'ensemble des managers, des directeurs et plus largement la Direction sont à votre écoute.

Un environnement de confiance

Nous nous engageons à créer un environnement de travail où la confiance est primordiale. Chacun doit se sentir à l'aise de poser des questions, de soulever des préoccupations ou de signaler des comportements contraires à notre Charte Éthique sans crainte de représailles. La transparence et l'ouverture sont des valeurs centrales chez Heliaq, et nous encourageons tous les collaborateurs à s'exprimer librement, qu'il s'agisse d'une question sur l'application de la charte, d'un doute concernant une décision ou d'une situation préoccupante.

Des canaux de communication clairs

Pour faciliter ce dialogue, Heliaq met en place des canaux de communication clairs et accessibles. Ces canaux incluent, mais ne se limitent pas à :

- **Les responsables hiérarchiques** : Les managers et dirigeants sont disponibles pour discuter des questions éthiques et apporter des éclaircissements. Ils jouent un rôle clé dans l'accompagnement des collaborateurs et doivent être accessibles pour toute question relative à la charte ou à des dilemmes éthiques.
- **La direction des Ressources Humaines (RH)** : Le service RH est également un point de contact important pour toute question éthique ou pour toute préoccupation concernant la conformité aux règles internes. Les interlocuteurs RH sont présents pour écouter et gérer ces questions dans la plus grande confidentialité.
- **Le référent éthique** : Un référent éthique a été nommé pour traiter des problèmes complexes ou des situations sensibles, en garantissant que toutes les préoccupations soient abordées de manière équitable et en toute confidentialité.
- **Mécanisme de signalement anonyme** : Pour ceux qui préfèrent un moyen plus discret, nous proposons un outil de signalement anonyme qui permet de faire part de préoccupations sans divulguer son identité. Ce système [Lanceur d'alerte](#) est

Section 2 : Lois et réglementations

conçu pour protéger l'anonymat de l'individu tout en permettant à l'entreprise de prendre les mesures appropriées.



Le site [Lanceur d'alerte](https://lanceuralerte.heliaq.fr) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr>

Soutien dans les situations difficiles

Si un collaborateur se trouve confronté à une situation qui semble en contradiction avec les valeurs d'Heliaq ou si une situation éthique est difficile à résoudre, il est important de ne pas rester seul avec ses interrogations. Nous encourageons tous les membres d'Heliaq à en parler, à demander des conseils et à rechercher des solutions ensemble. Le respect des principes éthiques ne doit pas être une contrainte, mais plutôt un guide qui nous permet de prendre des décisions éclairées et responsables.

Amélioration continue grâce aux retours

Les échanges ouverts permettent également à Heliaq de mieux comprendre les défis auxquels ses collaborateurs peuvent être confrontés et d'améliorer en permanence la Charte Éthique. Nous comptons sur les retours, suggestions et questions de nos équipes pour enrichir notre réflexion et nous adapter aux évolutions du monde des affaires, tout en veillant à ce que nos valeurs soient toujours en phase avec nos pratiques et les attentes de la société.

"Parlons-en ensemble" n'est pas seulement une invitation à discuter, mais un engagement à cultiver une culture d'éthique et de transparence. Nous encourageons chacun à prendre part à cette démarche collective, car c'est en travaillant ensemble que nous réussirons à créer un environnement où l'éthique est vécue au quotidien, et où chaque voix compte pour faire progresser nos valeurs et pratiques. Ensemble, nous pouvons relever les défis éthiques, trouver des solutions et garantir qu'Heliaq reste une entreprise responsable et respectueuse des normes les plus élevées.



1.4 Le rôle du manager dans la Charte Éthique

Le manager joue un rôle clé dans l'application et la promotion de la Charte Éthique au sein de Heliaq. En tant que leader, il est non seulement responsable de la performance de son équipe, mais aussi de l'incarnation et de la diffusion des valeurs et des principes éthiques qui guident notre entreprise. Le manager est un modèle pour ses collaborateurs et a la responsabilité de garantir que les normes éthiques sont respectées, comprises et appliquées de manière cohérente dans les actions quotidiennes.

Incarnation des valeurs éthiques

Les managers doivent être des ambassadeurs des valeurs éthiques de Heliaq. Par leur comportement, ils montrent l'exemple à suivre en matière d'intégrité, de transparence, de respect des lois et des règlements. Ils sont responsables de faire vivre la Charte Éthique en la mettant en pratique dans leurs interactions avec leurs équipes, leurs partenaires et dans la gestion des situations professionnelles.

Communication et sensibilisation à la Charte Éthique

Les managers ont pour mission de diffuser la Charte Éthique auprès de leurs équipes et de s'assurer que tous les collaborateurs en ont pris connaissance et comprennent les principes qu'elle contient. Cela passe par des discussions régulières, des formations et des échanges sur l'importance de l'éthique dans le travail quotidien. Ils doivent veiller à ce que chaque membre de l'équipe sache qu'il est attendu de lui qu'il respecte ces principes.

Soutien dans la gestion des dilemmes éthiques

Les managers doivent être disponibles pour écouter et conseiller leurs collaborateurs lorsqu'ils sont confrontés à des dilemmes éthiques ou à des situations où la conduite à adopter n'est pas évidente. Un manager doit aider son équipe à analyser les problèmes sous l'angle de la conformité éthique et à prendre des décisions alignées avec les valeurs d'Heliaq. Si un collaborateur rencontre une difficulté dans le respect des principes éthiques, le manager doit être un soutien pour lui offrir des solutions et garantir qu'il ne soit pas isolé face à des choix compliqués.

Surveillance et prévention des risques éthiques

Les managers jouent également un rôle préventif dans la détection des comportements non conformes. En étant proches de leurs équipes, ils sont souvent les premiers à remarquer des signes de pratiques qui pourraient nuire à l'intégrité de l'entreprise, telles que des conflits d'intérêts, des tentatives de corruption ou des comportements inappropriés. Ils doivent veiller à ce qu'une pratique respectueuse de la charte soit appliquée à tous les niveaux et d'alerter la direction en cas de situation à risque.

Section 2 : Lois et réglementations

Gestion des signalements éthiques

Lorsqu'un problème éthique survient, les managers sont souvent les premiers à être informés. Ils doivent s'assurer qu'un environnement de confiance est instauré, où leurs collaborateurs se sentent en sécurité pour signaler tout manquement à la Charte Éthique. Dans ce cadre, ils doivent encourager une communication ouverte et non punitive, et veiller à ce que toute situation signalée soit traitée sérieusement et dans le respect de la confidentialité et de l'impartialité.

Responsabilité en matière de formation continue

Les managers ont la responsabilité d'assurer que leurs équipes bénéficient de formations continues sur les principes éthiques, la conformité légale et les bonnes pratiques professionnelles. Ils doivent également s'assurer que les nouvelles recrues, ainsi que les collaborateurs temporaires ou les prestataires externes, soient formés à la Charte Éthique dès leur arrivée dans l'entreprise.

Promotion de la transparence et de la responsabilité

Enfin, le manager doit promouvoir une culture de transparence et de responsabilité dans son équipe. Cela signifie favoriser une communication claire sur les attentes éthiques et les décisions prises, mais aussi encourager la prise de responsabilités individuelles et collectives face aux enjeux éthiques. Il doit s'assurer que chaque membre de son équipe sache que son comportement et ses choix ont un impact sur la réputation et la crédibilité de Heliaq.

Les managers d'Heliaq sont les piliers de la mise en œuvre de notre Charte Éthique. Ils sont responsables de la création d'un environnement de travail éthique, respectueux et conforme aux valeurs de l'entreprise. Par leur leadership, leur engagement et leur vigilance, ils garantissent que l'éthique soit vécue et appliquée au quotidien, contribuant ainsi à la réputation d'Heliaq en tant qu'entreprise responsable, intègre et fiable.

2. LOIS ET RÈGLEMENTATIONS

Chez Heliaq, le respect des lois et des réglementations en vigueur est un fondement inaliénable de notre éthique professionnelle. Nous nous engageons à conduire nos activités conformément aux cadres légaux applicables.

2.1. Nos Engagements

Conformité totale : Nous veillons à respecter toutes les lois nationales, européennes et internationales pertinentes, y compris celles relatives aux droits du travail, à la fiscalité, à la santé et à la sécurité, à la concurrence loyale, et à la protection des données.

Surveillance et adaptation : Nous suivons de près les évolutions législatives et réglementaires pour adapter nos pratiques en conséquence. Cette proactivité garantit une conformité continue et la prévention de tout manquement.

Responsabilité individuelle : Chaque collaborateur d'Heliaq est tenu de connaître et de respecter les lois applicables dans le cadre de ses responsabilités professionnelles. Des formations régulières notamment lors du parcours d'intégration et au moment de changements législatifs significatifs sont mises en place pour renforcer cette culture de la conformité.

2.2. Exemples de bonnes pratiques

Respect des droits humains : Nous garantissons le respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, partenaires et communautés, conformément aux normes internationales telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises (Global Compact des Nations Unies) et les droits de l'homme.

Conformité aux normes environnementales : Nous respectons les lois environnementales, en adoptant des pratiques responsables dans l'objectif de réduire notre impact écologique, conformément à nos engagements en faveur du développement durable. Nous avons également fait nôtres les ODD (Objectifs de Développement Durable des Nations Unies).

Éthique commerciale : Nous respectons les lois relatives à la concurrence et veillons à éviter toute entente, pratique restrictive ou abus de position dominante.

2.3. Signalement et gestion des non-conformités

Tout manquement ou suspicion de violation des lois et réglementations doit être signalé rapidement via les canaux mis en place par l'entreprise. Ces signalements sont traités avec sérieux, impartialité et confidentialité, sans représailles pour les auteurs de bonne foi.



Le site [Lanceur d'alerte](#) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr>



2.4. Formation et sensibilisation

Heliaq s'engage à fournir des formations régulières sur les réglementations applicables à ses collaborateurs, afin de :

- Renforcer la connaissance des obligations légales spécifiques à leurs fonctions.
- Identifier les risques juridiques et les gérer efficacement.
- Assurer une prise de décision éthique et conforme à la législation.

En agissant conformément aux lois et aux réglementations, Heliaq contribue à renforcer la confiance de ses parties prenantes et à bâtir une entreprise durable, respectueuse et exemplaire.

3. LES PERSONNES

Chez Heliaq, nous plaçons le respect des personnes au cœur de notre culture d'entreprise. Nous sommes convaincus qu'un environnement professionnel bienveillant, inclusif et équitable contribue au bien-être de chacun et favorise l'épanouissement individuel et collectif.

3.1. Nos engagements

Respect des Droits de l'Homme et des normes internationales du travail

Nous nous engageons à respecter et promouvoir les Droits de l'Homme en nous référant en particulier à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 et aux Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme du 16 juin 2011.

Notre engagement est également formalisé au travers de notre adhésion au Global Compact des Nations Unions, pour l'intégration et la promotion des principes relatifs aux Droits Humains et aux Normes Internationales du Travail, dans lesquels nous sommes notamment appelés à :

- À exclure le travail forcé et le travail des enfants de l'ensemble de sa chaîne de valeur.
- Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.
- Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Égalité, diversité et inclusion :

En tant que signataire de la Charte diversité, nous nous engageons à offrir des opportunités égales à tous, indépendamment de l'origine, du genre, de l'âge, de la religion, de l'orientation sexuelle, du handicap ou de toute autre caractéristique personnelle. Nous valorisons la diversité comme une richesse essentielle pour l'innovation et la cohésion au sein de notre entreprise.

Absence de discrimination :

Nous condamnons et interdisons toute forme de discrimination, qu'elle soit explicite ou implicite, dans les décisions relatives au recrutement, à l'évolution de carrière, à la rémunération ou à toute autre dimension de la vie professionnelle.

Dialogue et respect mutuel :

Nous encourageons une communication ouverte, respectueuse et constructive entre les collaborateurs, à tous les niveaux de l'organisation. Les opinions et contributions de chacun sont valorisées, dans un esprit de coopération et de solidarité.

3.2. Mise en pratique au quotidien

Sensibilisation et formation :

Nous organisons des formations sur les thématiques de diversité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations notamment lors des journées d'intégration afin de sensibiliser les équipes et les managers à l'importance du respect des personnes.

Politique d'accueil et d'intégration :

Nous veillons à ce que chaque nouvel arrivant bénéficie d'un accueil chaleureux et d'un processus d'intégration qui reflète nos valeurs de respect et d'inclusion. Nous apportons un soin particulier à l'organisation et au suivi d'un parcours d'intégration et chaque trimestre des journées d'intégration destinées aux nouveaux collaborateurs sont organisées.

Reconnaissance des contributions :

Nous valorisons les efforts et les réussites de chacun, dans le cadre de pratiques managériales bienveillantes et équitables.

Signalement et gestion des conflits

Heliaq met à disposition des canaux de communication confidentiels pour permettre aux collaborateurs de signaler toute forme d'irrespect, de discrimination ou de harcèlement. Ces signalements sont traités avec la plus grande confidentialité et impartialité, et des mesures correctives adaptées sont prises le cas échéant.



Le site [Lanceur d'alerte](#) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr>

Engagement pour la Santé, la Sécurité et le bien-être

Nous reconnaissons que le respect des personnes passe aussi par le respect de leur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Plus encore, les collaborateurs sont toujours au cœur de notre stratégie et de nos préoccupations, les sujets de la qualité de vie au travail et de la satisfaction des collaborateurs sont pris en compte depuis de nombreuses années. C'est pourquoi, nous nous engageons à réaliser annuellement un diagnostic sur la protection du capital humain, afin d'évaluer la performance sociale de nos équipes et prévenir les situations à risques.

Pour approfondir le dialogue avec tous les collaborateurs et répondre à leurs attentes concernant la qualité des conditions de travail, l'entreprise a réalisé l'enquête Great



Section 3 : Les personnes

Place To Work®. Cela nous conduit à engager un plan d'actions adapté pour optimiser la qualité de vie au travail au sein de l'entreprise sur 5 dimensions : crédibilité, équité, respect, fierté et convivialité.

En adoptant ces principes, Heliaq s'engage à construire un environnement de travail où chacun se sent respecté, valorisé et écouté. Le respect des personnes est une condition indispensable pour bâtir une entreprise humaine, performante et durable.

3.3. Le harcèlement

Chez Heliaq, nous considérons que chaque collaborateur a le droit de travailler dans un environnement exempt de harcèlement. Nous nous engageons à prévenir, détecter et traiter toute forme de harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel. Nos engagements sont les suivants :

Respect et dignité pour tous

Nous promouvons un climat de respect et de dignité où chacun se sent en sécurité pour exprimer ses idées et préoccupations. Aucun comportement dégradant, discriminatoire ou intimidant ne sera toléré.

Sensibilisation et formation

Nous mettons en œuvre des programmes de sensibilisation et de formation pour tous les employés afin de reconnaître les comportements de harcèlement et de comprendre l'importance d'un environnement de travail sain et respectueux.

Procédures claires de signalement

Nous avons établi et mis en place des procédures claires et accessibles à tous (interne et externe) pour signaler les incidents de harcèlement. Tous les employés seront informés des modalités de signalement et des ressources disponibles pour obtenir de l'aide.



Le site [Lanceur d'alerte](#) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr>

Enquête et action appropriée

Tout signalement de harcèlement sera pris au sérieux et fera l'objet d'une enquête complète et impartiale. Nous nous engageons à prendre des mesures appropriées en cas de comportement inacceptable, y compris des sanctions pouvant aller jusqu'à la remise en cause du maintien au sein de l'Entreprise pour les contrevenants.

Protection contre les représailles

Nous garantissons que toute personne qui signale un incident de harcèlement ou qui participe à une enquête sera protégée contre les représailles. Aucune sanction ne sera appliquée à ceux qui agissent de bonne foi dans le but de faire respecter cette politique.

Section 3 : Les personnes

Promotion d'une culture de respect et de soutien

Nous encourageons tous les collaborateurs à véhiculer une culture de soutien mutuel et de respect. Chacun a un rôle à jouer pour créer un environnement de travail inclusif, bienveillant et positif où chacun pourra s'épanouir.

La lutte contre le harcèlement est inhérente à notre mission, Heliaq est déterminé à assurer le bien-être au travail pour tous ses collaborateurs et à promouvoir une culture de respect et de confiance.

3.4. Activités politiques et religieuses

Chez Heliaq, nous respectons la liberté individuelle et la diversité des croyances et opinions de nos collaborateurs, clients et partenaires. Toutefois, dans le cadre de notre charte éthique, il est important de garantir que les activités politiques et religieuses n’interfèrent pas avec nos activités professionnelles ni ne créent de conflits d’intérêts. Nous aspirons à maintenir un environnement de travail neutre, inclusif et respectueux pour tous.

Nos engagements

- **Neutralité politique et religieuse :** Heliaq respecte la liberté d’opinion et de croyance de chaque individu. Cependant, dans le cadre de l’entreprise, nous nous engageons à maintenir une neutralité en matière politique et religieuse. Les activités ou opinions personnelles, qu’elles soient liées à la politique ou à la religion, ne doivent pas interférer avec les décisions professionnelles ou affecter l’objectivité et l’impartialité dans les relations de travail.
- **Respect de la liberté individuelle :** Nous garantissons à tous nos collaborateurs le droit d’exprimer leurs convictions politiques et religieuses dans un cadre personnel et privé, tout en veillant à ce que ces activités ne créent pas de divisions, de discriminations ou d’exclusion au sein de l’entreprise.
- **Absence de pression :** Nous interdisons toute forme de pression ou de prosélytisme politique ou religieux sur les autres collaborateurs. Chaque individu doit se sentir libre d’adopter ou de ne pas adopter certaines croyances ou engagements politiques sans crainte de représailles ou de préjugés.

Comportements attendus

- **Éviter les conflits d’intérêts :** Les collaborateurs doivent éviter toute situation où leurs opinions politiques ou religieuses pourraient être perçues comme influençant leurs décisions professionnelles, en particulier lorsqu’elles concernent des clients, des partenaires ou des collègues.
- **Respect et tolérance :** Tous les collaborateurs doivent respecter les croyances et les opinions des autres, en faisant preuve de tolérance et d’ouverture d’esprit. Les différences politiques ou religieuses ne doivent en aucun cas faire l’objet de jugements ou de discriminations.
- **Droits et protections :** Les collaborateurs doivent être protégés contre toute forme de discrimination ou de harcèlement en raison de leurs convictions politiques ou religieuses. Toute situation où une personne est traitée différemment

Section 3 : Les personnes

en raison de ses opinions ou de ses croyances sera rigoureusement étudiée et corrigée.

Sensibilisation et formation

Heliaq propose des formations sur la diversité, l'inclusion et le respect des différences, afin de :

- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux liés à la diversité politique et religieuse.
- Promouvoir un environnement de travail respectueux et harmonieux pour tous.
- Prévenir les discriminations ou conflits liés à ces sujets.

Signalement et gestion des violations

Si un collaborateur estime que ses droits ont été violés ou qu'il a été témoin d'une situation de discrimination liée aux opinions politiques ou religieuses, il peut signaler l'incident par les canaux prévus en interne. Heliaq s'engage à enquêter de manière impartiale et à prendre les mesures appropriées pour résoudre la situation de manière équitable.



Le site [Lanceur d'alerte](https://lanceuralerte.heliaq.fr/) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr/>

Heliaq s'engage à promouvoir un environnement de travail inclusif, respectueux et exempt de toute discrimination liée aux croyances politiques ou religieuses. En assurant la neutralité de l'entreprise dans ces domaines, nous garantissons que chacun puisse s'épanouir dans un cadre professionnel respectueux des différences, propice à la collaboration et à l'innovation.

4. L'INTEGRITE DANS NOS ACTIVITES

Chez Heliaq, nous nous engageons à mener nos activités avec le plus haut niveau d'intégrité et de professionnalisme. Ces principes sont au cœur de notre identité et garantissent la confiance durable de nos clients, partenaires et collaborateurs.

4.1. La concurrence loyale

Chez Heliaq, nous nous engageons à respecter les principes de concurrence loyale, essentiels à un marché équitable et à une croissance économique durable. Nous considérons qu'une compétition saine favorise l'innovation, la qualité des services, et renforce la confiance de nos clients et partenaires.

Nos engagements

- **Respect des règles de concurrence :** Nous respectons scrupuleusement les lois et règlements relatifs à la concurrence dans tous les pays où nous opérons. Ces lois visent à prévenir les comportements anti-concurrentiels tels que les ententes, les abus de position dominante ou les pratiques déloyales.
- **Éthique dans nos pratiques commerciales :** Nous adoptons des pratiques commerciales justes et transparentes, en nous concentrant sur la valeur de nos solutions et services plutôt que sur des moyens inéquitables pour gagner ou conserver des parts de marché.
- **Rejet des ententes illicites :** Nous interdisons toute forme d'entente ou d'accord informel avec des concurrents, visant à fixer les prix, répartir les marchés ou restreindre la concurrence de manière artificielle.

Nos comportements en matière de concurrence loyale

- **Respect des concurrents :** Nous évitons toute forme de dénigrement ou de communication trompeuse à l'encontre de nos concurrents. Nous valorisons nos produits et services sans chercher à nuire injustement à d'autres acteurs du marché.
- **Confidentialité des informations :** Nous respectons les droits de propriété intellectuelle et protégeons les informations sensibles de nos concurrents, en nous interdisant tout accès ou utilisation illégale de ces données.
- **Offres commerciales équitables :** Nous proposons des prix et des conditions commerciales justifiés et compétitifs, fondés sur la qualité et la valeur de nos services, et non sur des pratiques de dumping ou d'exclusion des concurrents.

Prévention des pratiques anticoncurrentielles

Pour garantir une concurrence loyale, nous nous abstenons de :

- **Fixer des prix :** Participer à des accords visant à fixer des prix ou des marges artificiellement.
- **Répartir des marchés :** Conclure des arrangements pour diviser géographiquement des territoires ou des segments de clientèle.

Section 4 : L'intégrité dans nos activités

- **D'exclure des concurrents :** Employer des pratiques déloyales ou abusives pour évincer des concurrents du marché.

Sensibilisation et formation

Nous sensibilisons nos collaborateurs aux risques juridiques et éthiques liés à la concurrence déloyale, grâce à des :

- **Formations régulières** sur les lois antitrust et les bonnes pratiques commerciales.
- **Codes de conduite** détaillant les comportements à adopter pour rester en conformité avec les lois et promouvoir une concurrence équitable.

Signalement et gestion des violations

Heliaq encourage ses collaborateurs, clients et partenaires à signaler tout comportement suspect ou pratique contraire aux règles de concurrence loyale. Ces signalements sont traités de manière confidentielle, avec des enquêtes impartiales et des actions correctives adaptées.



Le site [Lanceur d'alerte](https://lanceuralerte.heliaq.fr) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr>

En respectant les principes de concurrence loyale, Heliaq contribue à bâtir un environnement économique juste et prospère. Nous croyons fermement qu'une compétition saine est bénéfique pour tous : elle stimule l'excellence, renforce la confiance et garantit une innovation durable.



4.2. La corruption

Chez Heliaq, nous adoptons une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption, sous toutes ses formes, y compris les pots-de-vin, les extorsions, les détournements de fonds ou tout autre comportement illégal.

Nos engagements

- **Respect des lois** : Nous nous conformons strictement aux réglementations nationales et internationales relatives à la lutte contre la corruption, telles que la **loi Sapin II**, le **Foreign Corrupt Practices Act (FCPA)**, le **UK Bribery Act (2010, Royaume Uni)**, les **Directives européennes anticorruption** et la **Convention des Nations Unies contre la corruption**.
- **Interdiction des pots-de-vin** : Nous refusons de proposer, d'offrir, de promettre ou d'accepter tout avantage indu (argent, cadeaux, services ou autres avantages) dans le but d'influencer une décision ou d'obtenir un traitement favorable.
- **Transparence** : Nous menons nos activités avec honnêteté et intégrité, en maintenant des relations professionnelles basées sur la confiance mutuelle et la transparence.

Règles applicables

- **Cadeaux et invitations** : Tout cadeau ou invitation doit être raisonnable, occasionnel et ne pas influencer ou être perçu comme influençant une décision commerciale. Sur ce point, il s'agira de se référer à notre politique Cadeaux et Hospitalités (disponible sur l'intranet).
- **Contrôle des partenaires** : Nous vérifions soigneusement les antécédents de nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants pour garantir qu'ils partagent nos valeurs et respectent les mêmes normes éthiques.
- **Signalement d'abus** : Tout collaborateur ou partenaire suspectant un acte de corruption ou une pratique non conforme est encouragé à le signaler via nos canaux de communication dédiés, en toute confidentialité et sans crainte de représailles.



Le site [Lanceur d'alerte](#) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr>

Formation, sensibilisation

Nous sensibilisons et formons régulièrement nos équipes pour qu'elles soient en mesure d'identifier, de prévenir et de gérer les risques liés à la corruption.



Section 4 : L'intégrité dans nos activités

Sanctions

Tout manquement à cette politique entraînera des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la rupture de contrat ou à des poursuites judiciaires, conformément à la législation en vigueur.

En adoptant ces principes, Heliaq réaffirme son engagement à promouvoir un environnement d'affaires équitable, intègre et respectueux des normes les plus élevées.

4.3. Les conflits d'intérêt

Chez Heliaq, nous nous engageons à identifier, prévenir et gérer les conflits d'intérêts afin de préserver l'intégrité et la transparence dans toutes nos activités. La confiance de nos clients, partenaires et collaborateurs repose sur notre capacité à agir dans l'intérêt collectif, sans que des intérêts personnels ou externes n'interfèrent avec nos décisions professionnelles.

Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?

Un conflit d'intérêts survient lorsqu'une situation, une relation ou un avantage personnel peut influencer, ou sembler influencer, la capacité d'un collaborateur ou d'un décideur à agir dans le meilleur intérêt de Heliaq. Cela inclut, sans s'y limiter :

- Les intérêts financiers personnels ou familiaux liés à une décision de l'entreprise.
- Les relations personnelles ou professionnelles pouvant compromettre l'impartialité d'une décision.
- La réception de cadeaux, avantages ou invitations susceptibles de créer une obligation implicite.

Nos engagements pour prévenir les conflits d'intérêts

- **Évaluation proactive** : Nous identifions en amont les situations susceptibles de générer un conflit d'intérêts, et mettons en place des mécanismes pour les éviter ou les gérer.
- **Transparence** : Les collaborateurs et partenaires sont tenus de déclarer immédiatement tout potentiel conflit d'intérêts, en toute honnêteté, afin qu'une évaluation objective puisse être réalisée.
- **Neutralité dans les décisions** : Toutes les décisions prises par Heliaq, notamment en matière de recrutement, de partenariats ou d'achats, se fondent sur des critères objectifs et vérifiables, à l'exclusion de toute influence extérieure.

Exemples de situations à éviter

- **Relations personnelles** : Participer à des décisions impliquant un fournisseur ou un prestataire avec lequel le collaborateur entretient une relation personnelle ou familiale.
- **Cadeaux et avantages** : Accepter des cadeaux ou invitations coûteux de la part de partenaires commerciaux susceptibles d'influencer un choix ou une décision.

Section 4 : L'intégrité dans nos activités

- **Activités externes** : Travailler pour une autre entreprise ou organisation, directement ou indirectement concurrente, sans l'autorisation préalable de Heliaq.

Mise en œuvre et gestion des conflits d'intérêts

- **Déclaration** : Chaque collaborateur ou partenaire est tenu de signaler tout conflit d'intérêts potentiel dès qu'il en prend conscience, via les canaux prévus par l'entreprise.
- **Évaluation** : Une évaluation objective est réalisée par une personne désignée, qui analysera les risques pour la transparence et l'intégrité de l'entreprise.
- **Action corrective** : En cas de conflit avéré, des mesures sont prises pour écarter ou atténuer les risques. Cela peut inclure le retrait du collaborateur concerné des décisions liées à la situation, ou la modification des termes de la relation commerciale.

Formation et sensibilisation

Heliaq met en place des programmes de formation et de sensibilisation réguliers pour aider ses collaborateurs à :

- Reconnaître les situations à risque.
- Comprendre leurs obligations éthiques et légales.
- Adopter les bonnes pratiques pour éviter ou signaler un conflit d'intérêts.

Conséquences en cas de manquement

Tout manquement à cette politique, y compris la non-déclaration d'un conflit d'intérêts, peut entraîner des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture de contrat.

En prévenant et en gérant les conflits d'intérêts, Heliaq garantit un environnement de travail équitable et transparent, où chaque décision est prise dans l'intérêt de l'entreprise, de ses clients et de ses partenaires. Ce principe est fondamental pour maintenir notre réputation d'intégrité et de professionnalisme.

4.4. Sincérité et exactitude des informations commerciales et financières

Chez Heliaq, nous considérons que la transparence et la fiabilité des informations commerciales et financières sont essentielles pour instaurer et maintenir la confiance avec nos parties prenantes : clients, partenaires, collaborateurs, actionnaires et autorités de régulation.

Nos engagements

- **Exactitude des informations** : Nous veillons à ce que toutes les informations commerciales et financières que nous produisons ou communiquons soient exactes, complètes et conformes aux faits. Aucune information trompeuse ou délibérément inexacte ne sera tolérée.
- **Conformité aux normes** : Nous respectons les normes comptables, légales et réglementaires en vigueur dans la préparation, la présentation et la publication de nos états financiers et rapports d'activité.
- **Transparence** : Nous adoptons une approche transparente dans nos communications internes et externes, en fournissant des informations claires et compréhensibles à nos parties prenantes, sans ambiguïté ni omission volontaire.

Pratiques commerciales sincères

- **Promesses commerciales réalistes** : Nous garantissons que les engagements pris envers nos clients, partenaires ou prospects reflètent nos capacités réelles. Toute promesse exagérée ou trompeuse est proscrite dans nos relations commerciales.
- **Communication marketing honnête** : Nos messages publicitaires, brochures et présentations commerciales sont conçus pour refléter fidèlement les caractéristiques, les avantages et les limites de nos produits et services, sans survente ni omission volontaire.
- **Rigueur dans les propositions** : Nos offres commerciales et devis reposent sur des calculs précis et des estimations réalistes, évitant tout risque de malentendu ou de déception pour nos clients.

Pratiques financières rigoureuses

- **Gestion comptable fiable** : Nous nous assurons que nos livres comptables, états financiers et rapports fiscaux sont tenus avec la plus grande rigueur, conformément aux normes en vigueur et en reflétant fidèlement la situation économique de l'entreprise.

Section 4 : L'intégrité dans nos activités

- **Lutte contre la fraude :** Nous adoptons des politiques strictes pour prévenir, détecter et traiter toute tentative de fraude financière ou falsification d'information.
- **Rapports financiers clairs :** Nos rapports financiers destinés aux actionnaires et autres parties prenantes sont élaborés avec soin, garantissant leur clarté et leur accessibilité.

Formation et sensibilisation

Nous formons nos collaborateurs aux bonnes pratiques en matière de communication commerciale et financière pour garantir :

- La conformité aux exigences légales et réglementaires.
- La capacité à détecter et signaler toute anomalie ou suspicion d'inexactitude.
- La promotion de la transparence et de l'intégrité dans leur travail quotidien.

Signalement et gestion des écarts

Toute erreur, inexactitude ou manipulation suspectée dans les informations commerciales ou financières doit être signalée via les mécanismes internes de l'entreprise. Ces signalements sont traités de manière confidentielle, et des actions correctives sont mises en œuvre rapidement.



Le site [Lanceur d'alerte](https://lanceuralerte.heliaq.fr) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr>

Conséquences des manquements

Toute violation de ce principe, qu'elle soit intentionnelle ou non, peut entraîner :

- Des sanctions disciplinaires pour les collaborateurs impliqués.
- Des conséquences juridiques ou financières pour l'entreprise.

En adoptant une politique de sincérité et d'exactitude des informations commerciales et financières, Heliaq réaffirme son intégrité et son professionnalisme. Ce principe fondamental renforce la confiance des parties prenantes et contribue à la réputation et au succès à long terme de l'entreprise.



5. LES ACTIFS DU GROUPE ET DES TIERS

5.1. Confidentialité et protection des données

Chez Heliaq, nous considérons que la confidentialité et la protection des données sont des principes fondamentaux afin de garantir la confiance de nos clients, partenaires, et collaborateurs. Nous nous engageons à respecter les exigences légales et éthiques en matière de gestion des informations sensibles, en assurant leur sécurité, leur confidentialité et leur utilisation responsable.

Nos engagements

- Respect des législations et normes en vigueur :** Nous nous conformons rigoureusement aux lois et régulations relatives à la protection des données personnelles et à la confidentialité, telles que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur au sein de l'Union Européenne.
- Protection des données sensibles :** Heliaq s'engage à protéger toutes les informations sensibles – qu'elles soient personnelles, professionnelles ou stratégiques – contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.
- Limitation de l'accès aux informations :** Seules les personnes autorisées, dans le cadre de leurs fonctions professionnelles, peuvent avoir accès aux données confidentielles. L'accès aux données est contrôlé et strictement limité et proportionné en fonction des besoins spécifiques de chacun de nos collaborateurs.

Pratiques de confidentialité et gestion des données

- Collecte et traitement des données :** Nous collectons et traitons uniquement les données nécessaires à la bonne marche de nos activités. Nous veillons à ce que les données collectées soient pertinentes, exactes et conservées uniquement pendant la durée nécessaire à leur utilisation.
- Transparence dans l'utilisation des données :** Nous informons clairement les individus concernés sur la manière dont leurs données sont collectées, utilisées, stockées et partagées. Cela inclut la fourniture d'informations sur les droits dont disposent les individus (droit d'accès, de rectification, de suppression, etc.) et la manière de les exercer.
- Consentement et droits des personnes :** Lorsque cela est nécessaire, nous obtenons le consentement explicite des individus avant de collecter ou de traiter leurs données personnelles. Nous respectons et facilitons l'exercice des droits des personnes, notamment en matière d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données.
- Partage et transfert des données :** Le partage ou le transfert de données à des tiers (partenaires, prestataires, autorités publiques, etc.) ne se fait que dans le

Section 5 : Les actifs du Groupe et des tiers

respect des exigences légales et contractuelles. Nous nous assurons que tous les tiers qui traitent des données pour notre compte respectent des standards de sécurité et de confidentialité rigoureux.

Sécurisation des données

- **Mesures techniques et organisationnelles :** Nous déployons des mesures de sécurité physiques, techniques et organisationnelles pour protéger les données contre la perte, l'altération, l'accès non autorisé, ou la divulgation accidentelle. Cela inclut l'utilisation de systèmes de chiffrement, de pare-feu, d'antivirus, et de contrôles d'accès rigoureux.
- **Sensibilisation des collaborateurs :** Heliaq forme régulièrement ses collaborateurs sur la gestion sécurisée des données et sur les risques liés à la sécurité de l'information. Chaque employé est informé des bonnes pratiques en matière de confidentialité et des procédures à suivre en cas de violation de sécurité ou de fuite de données.
- **Préparation aux incidents de sécurité :** Nous avons mis en place un plan de réponse aux incidents de sécurité des données. En cas de violation de données, nous avons les procédures nécessaires pour détecter, signaler, et gérer rapidement l'incident, en conformité avec les réglementations applicables, notamment en matière de notification aux autorités compétentes et aux personnes concernées.

Conservation et suppression des données

- **Conservation des données :** Les données sont conservées pendant une durée limitée, justifiée par les besoins opérationnels ou les exigences légales. À l'issue de cette période, les données sont soit anonymisées, soit supprimées de manière sécurisée.
- **Suppression des données :** Heliaq s'engage à supprimer ou anonymiser définitivement les données personnelles ou sensibles lorsque leur conservation n'est plus nécessaire à des fins commerciales ou légales.

Responsabilité et gouvernance des données

- **Responsable de la protection des données (DPO) :** Un responsable de la protection des données (DPO) est désigné pour superviser la conformité d'Heliaq en matière de gestion des données et garantir le respect des réglementations en vigueur. Il est également le point de contact pour toute question relative à la confidentialité et à la protection des données.

Section 5 : Les actifs du Groupe et des tiers

- **Audit et conformité :** Nous réalisons régulièrement des audits internes et externes pour vérifier la conformité de nos pratiques en matière de protection des données et pour détecter d'éventuelles failles dans notre système de sécurité.

Signalement et gestion des violations de données

Toute violation ou suspicion de violation de la confidentialité ou de la sécurité des données doit être signalée immédiatement à la direction ou au responsable de la protection des données. Heliaq prendra les mesures appropriées pour gérer et rectifier l'incident, conformément aux procédures internes et aux exigences légales.



Le site [Lanceur d'alerte](https://lanceuralerte.heliaq.fr) est accessible à l'adresse suivante :
<https://lanceuralerte.heliaq.fr>

En mettant en place des pratiques rigoureuses en faveur de la confidentialité et la protection des données, Heliaq s'engage à garantir la sécurité des informations sensibles, à protéger la vie privée des individus et à respecter les réglementations en vigueur. Cet engagement est essentiel pour maintenir la confiance de nos clients, partenaires et collaborateurs, et assurer une gestion responsable des données.

5.2. Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle (PI) est au cœur des activités d'Heliaq, car elle représente non seulement un bien précieux, mais aussi un levier essentiel pour l'innovation et la compétitivité de l'entreprise. Nous reconnaissons l'importance de protéger et de respecter les droits de propriété intellectuelle, qu'ils concernent nos propres créations, celles de nos partenaires ou celles de nos clients. En intégrant les principes de respect et de gestion responsable de la propriété intellectuelle dans notre charte éthique, Heliaq s'engage à promouvoir une culture de l'innovation tout en protégeant les droits des parties prenantes et en respectant la législation applicable.

Nos engagements en matière de propriété intellectuelle

- **Respect des droits de propriété intellectuelle des tiers :** Nous nous engageons à respecter les droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, droits d'auteur, dessins et modèles, secrets commerciaux, etc.) de tous les tiers, y compris ceux de nos clients, partenaires, concurrents et autres parties prenantes. Nous ne chercherons en aucun cas à reproduire ou utiliser des créations ou innovations protégées par la PI sans l'accord explicite du détenteur des droits.
- **Protection de nos propres créations :** Heliaq reconnaît que ses innovations, ses solutions technologiques, ses produits et ses services reposent sur un savoir-faire et des créations qui doivent être protégés pour garantir notre avantage concurrentiel et préserver notre intégrité. Nous mettons en place des mécanismes de protection adaptés (dépôt de brevets, enregistrement de marques, protection des droits d'auteur, etc.) pour défendre nos droits de propriété intellectuelle et nous assurer qu'ils soient respectés par nos partenaires et clients.
- **Gestion et valorisation de la propriété intellectuelle :** Nous encourageons l'innovation au sein de l'entreprise et veillons à une gestion adéquate de nos droits de propriété intellectuelle. Cela inclut l'identification, le dépôt et la valorisation de nos créations et inventions. Nous nous engageons à utiliser ces actifs de manière responsable, à les protéger contre toute utilisation non autorisée, et à en tirer parti pour développer nos activités dans le respect des normes éthiques et légales.

Principes liés à l'utilisation de la propriété intellectuelle

- **Utilisation éthique des technologies et des idées :** Nous encourageons une utilisation éthique des technologies, des logiciels, des inventions et des créations dans le cadre de nos activités. Les employés d'Heliaq sont formés à respecter les droits de propriété intellectuelle dans leurs travaux quotidiens. Cela inclut le respect des licences logicielles, des contrats de confidentialité et des droits des créateurs externes.

Section 5 : Les actifs du Groupe et des tiers

- **Respect des accords de confidentialité et de non-divulgation :** Dans le cadre de nos collaborations avec des tiers, que ce soit des clients, des partenaires ou des fournisseurs, nous veillons à la mise en place d'accords de confidentialité (NDA) pour protéger les informations sensibles et les créations protégées par des droits de propriété intellectuelle. Ces accords sont essentiels pour garantir que les informations échangées ne soient pas utilisées à des fins non autorisées ou divulguées à des parties non autorisées.
- **Respect des licences et des contrats :** Nous respectons scrupuleusement les conditions des licences de logiciels, des contrats de fourniture de contenu et des accords de collaboration. Toute utilisation de propriété intellectuelle qui ne relève pas de la licence ou des accords convenus est strictement interdite. Heliaq s'assure que ses équipes respectent toujours les termes des contrats relatifs aux droits d'utilisation de la PI.

Respect des droits de propriété intellectuelle des employés et des sous-traitants

- **Propriété des inventions et des créations des employés :** Heliaq veille à ce que les droits de propriété intellectuelle relatifs aux inventions, créations, développements ou travaux réalisés par ses employés dans le cadre de leur travail appartiennent à l'entreprise, sauf disposition contraire. Toutefois, nous reconnaissons le droit des employés à être cités ou à bénéficier de la reconnaissance de leur travail, dans les limites permises par les contrats de travail et les lois applicables.
- **Gestion des inventions et créations externes :** Lors de la collaboration avec des sous-traitants ou des freelances, Heliaq veille à ce que les conditions de cession ou de licence de la propriété intellectuelle soient claires et transparentes dès le départ. Les contrats stipulent les droits de l'entreprise et les modalités de cession des droits de propriété intellectuelle générés dans le cadre des projets. Nous nous assurons que les sous-traitants respectent également les droits de propriété intellectuelle d'autres parties.

Formation et sensibilisation à la propriété intellectuelle

- **Sensibilisation interne :** Heliaq forme régulièrement ses employés à l'importance de la propriété intellectuelle et à la manière de la gérer efficacement et légalement. Ces formations abordent les aspects juridiques de la PI, mais aussi les bonnes pratiques à adopter pour éviter toute violation des droits de tiers. Les employés sont sensibilisés à l'importance de la PI dans la stratégie globale de l'entreprise.
- **Partenariats et collaborations externes :** Dans le cadre de partenariats ou de collaborations externes, nous nous assurons que nos partenaires respectent les

Section 5 : Les actifs du Groupe et des tiers

mêmes principes éthiques en matière de PI. Cela inclut la mise en place de contrats clairs stipulant la gestion et la propriété des créations intellectuelles développées en collaboration. Nous favorisons une culture de collaboration où la PI est partagée de manière équitable et respectueuse entre les parties prenantes.

Prévention de la contrefaçon et des pratiques illicites

Heliaq s'engage à prévenir et à lutter contre la contrefaçon sous toutes ses formes. Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour garantir que nos produits, services et solutions respectent les droits de propriété intellectuelle de tiers et nous nous engageons à agir rapidement en cas de violation de nos propres droits de PI.

Heliaq considère la propriété intellectuelle comme un atout stratégique pour le développement de son activité. En adoptant des pratiques éthiques et responsables dans la gestion de la PI, nous nous assurons de protéger nos innovations, de respecter les droits des autres et de contribuer à un environnement d'affaires équitable et transparent.

Notre engagement envers le respect des droits de propriété intellectuelle s'inscrit dans une démarche de responsabilité, d'intégrité et de collaboration harmonieuse avec toutes les parties prenantes.

6. LES RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

COMMERCIAUX ET FOURNISSEURS

6.1. Collaboration avec nos clients

Chez Heliaq, nous considérons nos clients comme des partenaires stratégiques et nous nous engageons à établir des relations durables et de confiance avec eux, qu'ils soient issus du secteur privé ou public. Nous nous efforçons d'offrir des solutions sur mesure, adaptées aux besoins spécifiques de chaque client, tout en respectant des principes éthiques rigoureux et en garantissant la transparence, l'intégrité et la qualité de nos services.

Nos engagements envers nos clients privés et publics

- **Respect des engagements contractuels :** Nous nous engageons à respecter les termes et conditions des contrats établis avec nos clients, qu'ils soient privés ou publics. Cela inclut le respect des délais, de la qualité des services, des coûts et des spécifications convenus. Toute modification de nos engagements sera clairement expliquée et négociée avec nos clients de manière transparente.
- **Transparence et communication claire :** Nous veillons à maintenir une communication ouverte et honnête avec nos clients tout au long de notre collaboration. Nos clients sont régulièrement informés de l'avancement des projets, des changements ou des défis qui pourraient survenir, et nous les impliquons dans les décisions importantes, garantissant ainsi un partenariat de confiance.
- **Confidentialité et respect des informations sensibles :** Nous nous engageons à protéger les informations confidentielles et sensibles de nos clients, qu'il s'agisse de données commerciales, financières ou stratégiques. Nos collaborateurs sont formés pour respecter la confidentialité des informations, et des protocoles stricts sont mis en place pour éviter toute fuite de données.
- **Personnalisation des solutions :** Nous travaillons étroitement avec nos clients pour comprendre leurs besoins spécifiques et concevoir des solutions qui répondent pleinement à leurs attentes. Chaque client bénéficie d'une attention particulière pour garantir des résultats optimaux et adaptés à son secteur d'activité.

Nos principes éthiques dans la collaboration avec les clients privés

- **Respect de la concurrence loyale :** Dans nos relations avec les clients privés, nous garantissons une concurrence loyale en évitant les pratiques déloyales telles que le dumping ou les ententes secrètes. Nous nous engageons à offrir des services de qualité, à des prix compétitifs, basés sur la valeur réelle de nos prestations.
- **Respect des intérêts commerciaux :** Nous mettons en œuvre des solutions qui servent les intérêts commerciaux de nos clients privés, sans compromettre nos

Section 6 : Les relations avec nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs

principes éthiques. Nous privilégions une approche collaborative visant à créer une valeur ajoutée réelle, tout en respectant les normes légales et environnementales en vigueur.

- **Conformité avec les régulations sectorielles :** Nous nous assurons que toutes les solutions que nous proposons à nos clients privés respectent les réglementations spécifiques à leurs secteurs d'activité (par exemple, les lois sur la protection des données, les normes de sécurité, les exigences environnementales, etc.).

Nos principes éthiques dans la collaboration avec les clients publics

- **Transparence et respect des processus publics :** Lorsque nous collaborons avec des entités publiques, nous nous engageons à respecter les règles de transparence, de concurrence et d'équité qui régissent le secteur public. Nous participons aux appels d'offres de manière honnête et conforme aux exigences des marchés publics, et nous nous engageons à respecter scrupuleusement les procédures et les budgets alloués.
- **Lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts :** Dans notre collaboration avec les clients publics, nous veillons à éviter toute situation de corruption ou de conflit d'intérêts. Nous respectons les principes de gouvernance et nous nous engageons à ne jamais offrir ou accepter de gratifications illégales, à ne pas exercer de pressions indues et à agir dans le respect des valeurs éthiques les plus strictes.
- **Engagement pour la responsabilité sociale et environnementale :** Nous nous engageons à soutenir les initiatives des clients publics dans leurs démarches de responsabilité sociale et environnementale (RSE). Cela inclut la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans les solutions que nous proposons, tout en soutenant les objectifs de durabilité des entités publiques avec lesquelles nous collaborons.

Prévention des risques et gestion des litiges

- **Anticipation des risques :** Nous travaillons avec nos clients pour anticiper et minimiser les risques liés aux projets, qu'ils soient financiers, opérationnels ou juridiques. Nous mettons en place des mécanismes de gestion des risques permettant de répondre aux imprévus avec efficacité.
- **Résolution des conflits :** En cas de désaccord ou de litige, nous privilégions la négociation et la médiation avant toute action légale. Nous cherchons des solutions amiables qui respectent les intérêts des deux parties, tout en garantissant que nos principes éthiques et notre engagement envers la qualité des services demeurent intacts.

Section 6 : Les relations avec nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs

Sensibilisation et formation à l'éthique dans la collaboration

Nous formons régulièrement nos collaborateurs sur les bonnes pratiques de collaboration avec les clients privés et publics, en mettant l'accent sur les valeurs éthiques et les normes professionnelles à respecter. Cela inclut une sensibilisation à la gestion des conflits d'intérêts, la confidentialité des informations et la conformité avec les normes de régulation spécifiques à chaque secteur.

Chez Heliaq, nous croyons fermement qu'une collaboration éthique avec nos clients, qu'ils soient privés ou publics, est essentielle pour bâtir des partenariats solides et durables. En respectant nos engagements contractuels, en assurant la transparence et la protection des informations, et en adoptant des pratiques conformes aux normes les plus élevées d'éthique professionnelle, nous cherchons à offrir une valeur ajoutée réelle à nos clients tout en contribuant positivement à leurs projets.

6.2. Traitement équitable de nos fournisseurs

Chez Heliaq, nous sommes conscients que la réussite de notre entreprise repose en grande partie sur la qualité et la fiabilité de nos fournisseurs. Nous nous engageons à entretenir des relations de collaboration durables et respectueuses avec tous nos partenaires, en appliquant des principes d'éthique et de responsabilité dans nos pratiques d'approvisionnement. **Cela inclut notamment le respect des critères du label "Achats Responsables", un cadre qui nous guide dans la gestion de nos relations avec nos fournisseurs.**

Nos engagements envers nos fournisseurs

- **Équité dans les relations commerciales :** Nous nous engageons à traiter tous nos fournisseurs de manière équitable, sans discrimination ni favoritisme. Chaque fournisseur, qu'il soit local ou international, doit avoir les mêmes chances de proposer ses services ou produits, dans le respect des conditions de marché. Nous évaluons les offres de manière transparente, en nous basant sur des critères objectifs tels que la qualité, le coût, les délais et l'engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale.
- **Transparence et dialogue :** Nous établissons une communication claire et transparente avec nos fournisseurs. Nous partageons les informations nécessaires à une bonne collaboration et nous les tenons informés des décisions ou évolutions qui peuvent impacter notre partenariat. Nous encourageons un dialogue ouvert et constructif pour résoudre les problématiques qui peuvent survenir au cours de la relation.
- **Conditions de travail respectueuses des droits humains :** Nous nous engageons à travailler avec des fournisseurs qui respectent les droits fondamentaux de leurs employés. Cela inclut le respect des normes internationales du travail, comme celles définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la non-discrimination, la sécurité au travail, et la rémunération équitable. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils assurent des conditions de travail décentes, sans recourir à des pratiques telles que le travail forcé, le travail des enfants ou des conditions de travail abusives.
- **Encouragement de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) :** Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adoptent des pratiques responsables sur le plan social, environnemental et éthique. Nous privilégions ceux qui prennent des mesures concrètes pour minimiser leur impact environnemental, respecter les normes sociales et favoriser la diversité et l'inclusion au sein de leurs équipes. En outre, nous encourageons les fournisseurs à s'engager dans des initiatives locales ou globales de développement durable.

Principes du label Achats Responsables intégrés dans notre politique de gestion des fournisseurs

Le label **Achats Responsables** repose sur plusieurs principes clés que nous intégrons dans notre gestion des fournisseurs :

- **Critères environnementaux** : Nous privilégions les fournisseurs qui prennent des mesures pour réduire leur empreinte écologique. Cela inclut la gestion des déchets, l'optimisation de la consommation d'énergie, le choix de matériaux durables et le respect des réglementations environnementales. Nous encourageons nos fournisseurs à adopter des pratiques visant à réduire leur impact sur la biodiversité, à diminuer leur empreinte carbone et à participer à des démarches de recyclage et de réutilisation des ressources.
- **Critères sociaux et sociétaux** : Le respect des droits humains et des normes sociales est au cœur de notre politique de sélection des fournisseurs. Nous nous assurons que ceux-ci adhèrent aux normes éthiques en matière de conditions de travail, de non-discrimination, de santé et de sécurité. En outre, nous privilégions les fournisseurs qui soutiennent la diversité et l'inclusion, favorisent la formation et la montée en compétences de leurs employés, et encouragent des pratiques commerciales justes et éthiques.
- **Critères économiques et de transparence** : Nous recherchons des fournisseurs solides et responsables sur le plan économique. Cela inclut la gestion transparente des prix, la facturation claire et sans ambiguïté, ainsi que la capacité à répondre aux exigences de qualité dans le respect des délais. Nous favorisons des relations de long terme avec nos fournisseurs, basées sur la stabilité et la fiabilité économiques.

Gestion des risques et évaluation des fournisseurs

- **Évaluation continue de la performance des fournisseurs** : Nous effectuons régulièrement des évaluations des fournisseurs sur la base de critères éthiques, environnementaux et économiques. Cette évaluation nous permet de nous assurer que nos fournisseurs respectent nos attentes et nos exigences. En cas de non-conformité, nous collaborons avec eux pour définir des actions correctives.
- **Audit et suivi des pratiques responsables** : Heliaq met en place un suivi régulier de la conformité de ses fournisseurs avec les engagements pris en matière de RSE. Cela inclut des audits annuels via un questionnaire RSE pour vérifier que les pratiques sociales et environnementales sont respectées. Les fournisseurs qui ne respectent pas ces engagements peuvent être sujets à des mesures correctives, voire à la résiliation de la collaboration si des actions concrètes ne sont pas prises.

Section 6 : Les relations avec nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs

Collaboration pour la durabilité et l'innovation

Nous encourageons nos fournisseurs à innover dans des solutions durables et éthiques. Cela peut inclure le développement de nouveaux produits ou services plus respectueux de l'environnement (économie circulaire, seconde vie des équipements), l'adoption de technologies innovantes réduisant l'impact écologique (équipements moins énergivores par exemple) ou la mise en place de nouvelles méthodes de production plus responsables. Nous collaborons avec nos fournisseurs via des programmes de partenariat RSE pour co-créer des solutions qui répondent aux besoins de nos clients tout en respectant les principes de développement durable.

Formation et sensibilisation des fournisseurs

Nous organisons des formations et des sessions de sensibilisation pour nos fournisseurs afin de les aider à comprendre les enjeux de la RSE et à améliorer leurs pratiques. Cela comprend la mise en place de programmes de formation sur la gestion des ressources naturelles, la réduction des déchets, le respect des normes sociales, et la gestion de la conformité réglementaire.

*Heliaq s'engage à établir des relations durables et respectueuses avec ses fournisseurs, en intégrant les principes du label **Achats Responsables** dans toutes ses pratiques d'approvisionnement. En appliquant des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans notre sélection et gestion des fournisseurs, nous soutenons la transition vers un modèle économique plus durable, tout en garantissant une collaboration transparente et équitable.*

7. RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

7.1. Respect de l'environnement et réduction de l'empreinte écologique

Chez Heliaq, nous avons pleinement conscience de l'impact environnemental de nos activités et de la nécessité de prendre des mesures concrètes pour contribuer à la protection de notre planète. Notre engagement en faveur de la durabilité se traduit par une approche proactive visant à réduire notre empreinte écologique à chaque étape de notre chaîne de valeur. Nous intégrons des pratiques responsables dans toutes nos opérations et nous mettons en œuvre des actions concrètes pour minimiser les effets de notre activité sur l'environnement.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Une priorité essentielle de notre stratégie environnementale est la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous nous engageons à lutter contre le changement climatique en limitant notre impact carbone et en contribuant aux objectifs globaux de décarbonation. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place plusieurs mesures :

- **Optimisation de la consommation énergétique**

Nous cherchons à réduire notre consommation d'énergie, en particulier dans nos bâtiments, nos centres de données et nos infrastructures. Cela inclut :

- L'utilisation d'équipements à faible consommation d'énergie et la mise en œuvre de technologies plus efficaces sur le plan énergétique.
- L'optimisation de l'éclairage, du chauffage et de la climatisation grâce à des systèmes intelligents qui ajustent automatiquement la consommation en fonction des besoins réels.
- La gestion de l'énergie dans nos bureaux en encourageant les pratiques responsables comme l'extinction des lumières et des appareils électroniques non utilisés, ou l'utilisation raisonnée du chauffage durant l'hiver

- **Transition vers des sources d'énergie renouvelables**

Nous privilégions les contrats d'approvisionnement en énergie verte, ce qui nous permet de réduire significativement notre dépendance aux énergies fossiles. De même, nous procédons à l'électrification progressive de notre parc automobile. L'objectif est de maximiser l'utilisation des énergies renouvelables et moins polluantes et d'éliminer progressivement les énergies fossiles de nos activités.

Section 7 : La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- **Transports durables**

Le secteur des transports est une source majeure d'émissions de CO₂, notamment pour les déplacements professionnels et la logistique. Nous encourageons :

- L'utilisation de véhicules électriques et hybrides dans notre flotte d'entreprise pour réduire les émissions polluantes.
- L'optimisation des trajets et des déplacements, grâce à la planification et à l'utilisation d'outils numériques pour éviter les déplacements inutiles.
- La promotion de modes de transport plus écologiques pour nos collaborateurs, tels que le vélo ou les transports en commun, en mettant en place des solutions de mobilité durable comme des aides à la mobilité ou des installations dédiées (stationnements pour vélos, bornes de recharge pour véhicules électriques).

- **Réduction des émissions liées à la chaîne d'approvisionnement**

Nous travaillons également avec nos fournisseurs pour réduire les émissions de GES dans notre chaîne d'approvisionnement. Cela inclut l'optimisation des processus logistiques, la réduction des distances parcourues et le choix de partenaires qui partagent nos engagements écologiques. En outre, nous privilégions des fournisseurs qui respectent des critères stricts en matière de durabilité, en intégrant des pratiques écoresponsables dans leurs activités.

Gestion des déchets

La gestion des déchets constitue un autre aspect crucial de notre engagement environnemental. Chez Heliaq, nous considérons que la réduction, le recyclage et la réutilisation des déchets sont des actions fondamentales pour minimiser notre empreinte écologique. Nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à réduire l'impact environnemental de nos activités :

- **Réduction à la source des déchets**

Nous nous efforçons de réduire la quantité de déchets générés par nos activités en modifiant nos pratiques de manière proactive. Cela inclut :

- La rationalisation de l'utilisation des matériaux de bureau (réduction du papier, passage au numérique, impression recto-verso, etc.).
- L'utilisation de matériaux durables et réutilisables pour remplacer les objets à usage unique.
- La gestion responsable des consommables, en veillant à acheter en quantités adaptées et à éviter le gaspillage de fournitures.

Section 7 : La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- **Tri sélectif et recyclage**

Dans la grande majorité de nos locaux, nous avons mis en place des systèmes de tri sélectif permettant de séparer les déchets recyclables (papier, plastique, métal, verre) des déchets non recyclables. Nous encourageons tous nos collaborateurs à adopter des pratiques de tri au quotidien et à faire attention à la gestion des déchets dans les bureaux, les espaces communs et les ateliers.

Nous nous engageons également à travailler avec des partenaires de recyclage certifiés, garantissant que les déchets triés sont traités de manière responsable et transformés en nouveaux produits ou matériaux.

- **Réutilisation et gestion des équipements obsolètes**

Nous mettons en œuvre des initiatives pour donner une seconde vie à nos équipements et à nos matériels obsolètes. Par exemple, nous encourageons la réutilisation des équipements informatiques et bureautiques dans la mesure du possible. Lorsque cela n'est pas possible, nous nous assurons que ces équipements soient recyclés de manière conforme aux normes environnementales et aux régulations en vigueur.

- **Compostage et gestion des déchets organiques**

Lorsque cela est possible, nous mettons en place des initiatives de compostage pour les déchets organiques générés par nos cantines ou nos espaces de restauration. Cela permet de réduire la quantité de déchets envoyés en décharge tout en contribuant à la valorisation des déchets organiques dans un circuit de recyclage durable.

Utilisation de matériaux recyclés et durables

Dans le cadre de notre gestion des déchets, nous privilégions l'utilisation de matériaux recyclés et durables dans toutes nos opérations. Cela concerne :

- **Les fournitures de bureau** : Nous limitons au maximum le nombre d'imprimantes et de copieurs au sein de nos agences afin d'inciter à utiliser moins de papier.
- **Les équipements et technologies** : Nous collaborons avec des fournisseurs qui offrent des produits à faible impact écologique et nous favorisons l'achat d'équipements informatiques et électroniques recyclables et à faible consommation énergétique. Nous mettons également en pratique la gestion de la seconde vie de nos équipements informatiques.

Suivi et évaluation des progrès environnementaux

Pour mesurer l'efficacité de nos actions, nous mettons en place des indicateurs clés de performance (KPI) liés à l'environnement, tels que :

- La réduction annuelle de notre empreinte carbone.

Section 7 : La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- La quantité de déchets recyclés et la réduction des déchets non recyclables.
- L'évolution de notre consommation d'énergie et le pourcentage d'énergie renouvelable utilisée.
- La satisfaction de nos collaborateurs et de nos partenaires quant à nos pratiques écologiques.

Des audits environnementaux réguliers sont réalisés pour évaluer l'impact de nos actions et identifier les opportunités d'amélioration continue.

Chez Heliaq, nous nous engageons à mettre en œuvre des solutions concrètes pour minimiser notre impact environnemental. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, une gestion responsable des déchets et l'utilisation de matériaux durables font partie intégrante de notre stratégie de durabilité. Ces initiatives visent non seulement à répondre aux enjeux écologiques mondiaux, mais aussi à créer une culture d'entreprise qui valorise le respect de l'environnement et incite à l'adoption de comportements responsables à tous les niveaux.

7.2. Notre Contribution à la Société Civile

Chez Heliaq, nous croyons fermement que notre rôle ne se limite pas à la recherche de la performance économique, mais qu'il s'étend à notre responsabilité sociale envers la collectivité et l'environnement. Nous nous engageons activement à contribuer positivement à la société civile en soutenant des initiatives et en participant à des projets qui favorisent le bien-être des individus, des communautés et des générations futures. Nous intégrons cette dimension sociale dans notre culture d'entreprise et nos activités quotidiennes.

Engagement envers l'inclusion et l'éducation

L'éducation est un levier essentiel pour améliorer la vie des individus et contribuer à une société plus égalitaire. Heliaq s'engage à soutenir l'accès à l'éducation et à la formation pour tous, en particulier pour les jeunes, les personnes défavorisées ou les populations marginalisées.

- **Soutien à des initiatives éducatives**

Nous soutenons activement des projets éducatifs visant à réduire la fracture numérique, des programmes de mentorat ou des partenariats avec des écoles et des universités pour promouvoir l'inclusion numérique et le développement des compétences dans les domaines des technologies et du numérique (politique d'alternance et de stages). Nous croyons en l'importance d'ouvrir les portes de l'éducation à tous, afin de créer des opportunités pour les jeunes générations, indépendamment de leur origine ou de leur statut social.

- **Formations professionnelles et insertion sur le marché du travail**

Dans le cadre de notre engagement en matière de responsabilité sociale, nous soutenons des programmes d'insertion professionnelle, en particulier pour les jeunes sans emploi ou ceux issus de quartiers défavorisés. Nous proposons des formations sur des compétences techniques et numériques, souvent en collaboration avec des associations locales ou des institutions de formation. Ces initiatives visent à améliorer l'employabilité et à réduire les inégalités d'accès au marché du travail.

Soutien à l'inclusion sociale et à la diversité

Nous avons une volonté affirmée d'être une entreprise inclusive qui valorise la diversité sous toutes ses formes. Heliaq place un accent particulier sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, des minorités, ainsi que des groupes socialement et économiquement vulnérables. Nous nous engageons à ce que notre entreprise soit un acteur du changement social dans la société.

Section 7 : La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- **Emploi des personnes en situation de handicap**

Heliaq, en tant que signataire de la Charte de la diversité et membre de la communauté #Activateurdeprogrès, met en place des actions concrètes pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cela inclut l'aménagement des espaces de travail et des conditions d'emploi adaptées, ainsi que le soutien à des associations ou des projets dédiés à l'intégration professionnelle des personnes handicapées.

- **Promouvoir la diversité et l'égalité des chances**

Nous mettons en œuvre des politiques internes qui favorisent la diversité sur le lieu de travail. Nous sommes déterminés à assurer l'égalité des chances, en combattant toute forme de discrimination et en promouvant la parité entre les sexes et la diversité ethnique et culturelle. Heliaq encourage la mixité dans les équipes et soutient des initiatives visant à briser les stéréotypes de genre, d'origine, et d'orientation sexuelle, afin de créer un environnement de travail où chacun peut s'épanouir et se sentir respecté.

- **Partenariats avec des associations**

Heliaq soutient activement des initiatives sociales qui ont un impact positif sur les communautés. Nous avons mis en place des partenariats avec des associations locales, des organismes de bienfaisance pour contribuer à des causes sociales importantes. Nous participons à des programmes de solidarité, en fournissant des ressources, du temps et des financements à des projets qui soutiennent des actions d'entraide et d'accompagnement social.

7.3. Responsabilité envers les générations futures

Heliaq considère sa responsabilité sociale comme un engagement intergénérationnel. Nous pensons que l'impact de nos actions aujourd'hui influencera les générations futures, et nous cherchons à les préparer à relever les défis de demain.

Cela inclut :

- **Promouvoir une culture du développement durable**

Nous nous efforçons de sensibiliser nos employés, nos clients et nos partenaires à la nécessité de prendre soin de la planète, en promouvant des pratiques écologiques durables à long terme. Nous organisons des ateliers, des conférences et des événements pour discuter des enjeux environnementaux, sociaux et économiques de demain et partager des idées sur la manière de construire un avenir plus juste et plus durable.

- **Préparer les jeunes générations à un avenir numérique responsable**

En tant qu'acteur majeur du secteur technologique, Heliaq s'engage à aider les jeunes générations à développer des compétences numériques responsables. Nous sponsorisons des événements et des formations dédiées aux jeunes, afin qu'ils puissent utiliser la technologie pour résoudre des problèmes sociaux et environnementaux tout en respectant les principes éthiques et humains.

Heliaq prend à cœur sa contribution à la société civile, non seulement en tant qu'entreprise, mais aussi en tant qu'acteur citoyen responsable.

Nous œuvrons pour une société plus juste, plus inclusive et plus durable, en soutenant des initiatives éducatives, en favorisant l'inclusion sociale et la diversité, en contribuant à des causes humanitaires et environnementales, et en encourageant l'engagement bénévole de nos employés. Nous sommes convaincus que notre succès économique doit aller de pair avec un impact positif sur les individus et les communautés, pour un avenir commun plus équitable et durable.
